REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21640483000129

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus COMMUNE DE SAINT-JEAN-DE-LUZ

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE SAINT JEAN DE LUZ

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET: CAMPING - N° SIRET: 21640483000129 (2)

ANNEE 2022

Acte exécutoire transmis en Sous-Préfecture reçu en Sous-Préfecture le .T. Leviles 2012

Certifié conforme à l'original

DILe Maire

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	18
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	19
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	20
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	22

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
VUE D'ENSEMBLE	A 1
VOL D'ENGLAIDEL	

DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION D'EXPLOITATION D'EXPLOITATION D'EXPLOITATION D'EXPLOITATION D'EXPLOITATION D'EXPLOITATION D'EXPLOITATION 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00		EXPLOITATION						
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,00 366 000,								
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	О Т		366 000,00	366 000,00				
RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		+	+ + +					
R 002 RESULTAT D'EXPLOITATION (si deficit) (si excédent)	E P		0,00	0,00				
S	R			·				
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3) 366 000,00 366 000,00 366 000,00	S		,	· ·				
Section Sect	f	=	=	=				
DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068) + + + + + + REPONSES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2) = = = = = = TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3) RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT (1) VOTES 282 275,00 (si solde négatif) (si solde positif) (si solde positif) (si solde positif)			366 000,00	366 000,00				
D'INVESTISSEMENT D'INVESTISSEMENT	_		INVESTISSEMENT					
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES								
R E L'EXERCICE PRECEDENT (2) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 R T SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2) 1 TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3) 1 TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	0	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y	282 275,00	282 275,00				
E L'EXERCICE PRECEDENT (2) 0,00 0,00		+	+	+				
O R T SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2) = = = = = = = = = = = = = = = = = = =	E		0,00	0,00				
T	O R		(si solde négatif)	(si solde positif)				
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3) 282 275,00 282 275,00			0,00	0,00				
D'INVESTISSEMENT (3) 282 275,00 282 275,00		=	=	=				
TOTAL			282 275,00	282 275,00				
	_		TOTAL					

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

648 275,00

648 275,00

TOTAL DU BUDGET (3)

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	216 250,00	0,00	209 500,00	209 500,00	209 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	116 500,00	0,00	123 500,00	123 500,00	123 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	600,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Т	otal des dépenses de gestion des services	333 350,00	0,00	334 000,00	334 000,00	334 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	337 350,00	0,00	336 000,00	336 000,00	336 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	139 384,33		8 000,00	8 000,00	8 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	20 000,00		22 000,00	22 000,00	22 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	159 384,33		30 000,00	30 000,00	30 000,00
	TOTAL	496 734,33	0,00	366 000,00	366 000,00	366 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	366 000,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	350 000,00	0,00	360 000,00	360 000,00	360 000,00
1	Total des recettes de gestion des services	356 000,00	0,00	366 000,00	366 000,00	366 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes réelles d'exploitation	356 000,00	0,00	366 000,00	366 000,00	366 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes d'ordre d'exploitation	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	356 000,00	0,00	366 000,00	366 000,00	366 000,00

	_
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	366 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	30 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement
(c)		du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 250,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	110 134,33	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	40 000,00	0,00	277 275,00	277 275,00	277 275,00
	Total des dépenses d'équipement	159 384,33	0,00	282 275,00	282 275,00	282 275,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses réelles d'investissement	159 384,33	0,00	282 275,00	282 275,00	282 275,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	l des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	159 384,33	0,00	282 275,00	282 275,00	282 275,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	282 275,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
		précédent (1)	(2)	nouvonoo		(=10.07
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	177 275,00	177 275,00	177 275,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	252 275,00	252 275,00	252 275,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	2 869,80	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 869,80	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	2 869,80	0,00	252 275,00	252 275,00	252 275,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	139 384,33		8 000,00	8 000,00	8 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	20 000,00		22 000,00	22 000,00	22 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	159 384,33		30 000,00	30 000,00	30 000,00
	TOTAL	162 254,13	0,00	282 275,00	282 275,00	282 275,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	282 275,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)

30 000,00

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	209 500,00		209 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	123 500,00		123 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00		1 000,00
66 67	Charges financières Charges exceptionnelles	0,00 2 000,00	0,00 0,00	0,00 2 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	22 000,00	22 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		8 000,00	8 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	336 000,00	30 000,00	366 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 366 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	277 275,00		277 275,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	5 000,00	0,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	282 275,00	0,00	282 275,00

	<u>'</u>
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	282 275,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 000,00		6 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	360 000,00		360 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	366 000,00	0,00	366 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 366 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	75 000,00	0,00	75 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	177 275,00	0,00	177 275,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		22 000,00	22 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		8 000,00	8 000,00
	Recettes d'investissement - Total	252 275,00	30 000,00	282 275,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 282 275,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	
011	Charges à caractère général (5) (6)	216 250,00	209 500,00	209 500,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	36 000,00	40 000,00	40 000,00	
6063	Fournitures entretien et petit équipt	25 000,00	21 000,00	21 000,00	
611	Sous-traitance générale	17 000,00	17 000,00	17 000,00	
6132	Locations immobilières	1 000,00	1 000,00	1 000,00	
6135	Locations mobilières	3 500,00	2 500,00	2 500,00	
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 000,00	1 000,00	1 000,00	
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	20 000,00	20 000,00	20 000,00	
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 500,00	2 000,00	2 000,00	
6156	Maintenance	6 000,00	7 000,00	7 000,00	
618	Divers	300,00	300,00	300,00	
6231	Annonces et insertions	2 500,00	2 500,00	2 500,00	
6236	Catalogues et imprimés	3 500,00	0,00	0,00	
6262	Frais de télécommunications	500,00	1 000,00	1 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	2 000,00	2 000,00	
6287	Remboursements de frais	50 000,00	45 000,00	45 000,00	
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	5 000,00	5 000,00	5 000,00	
63512	Taxes foncières	5 000,00	5 000,00	5 000,00	
6358	Autres droits	28 250,00	30 000,00	30 000,00	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	7 200,00	7 200,00	7 200,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	116 500,00	123 500,00	123 500,00	
6331	Versement de mobilité	500,00	1 101,00	1 101,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	400,00	116,00	116,00	
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 500,00	1 702,00	1 702,00	
6411	Salaires, appointements, commissions	72 300,00	73 602,00	73 602,00	
6413	Primes et gratifications	10 000,00	16 029,00	16 029,00	
6415	Supplément familial	900,00	950,00	950,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	20 400,00	20 354,00	20 354,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	10 250,00	7 217,00	7 217,00	
6454	Cotisations au Pôle emploi	0,00	2 176,00	2 176,00	
6478	Autres charges sociales diverses	250,00	253,00	253,00	
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	600,00	1 000,00	1 000,00	
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	450,00	450,00	
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	500,00	500,00	
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	50,00	50,00	
тоти	AL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	333 350,00	334 000,00	334 000,00	
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00	
			2 000,00		
6710	Charges exceptionnelles (c)	4 000,00		2 000,00	
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	3 000,00	1 000,00 1 000,00	1 000,00 1 000,00	
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	1 000,00	<i>'</i>	·	
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	337 350,00	336 000,00	336 000,00	
	= a + b + c + d + e + f	+			
023	Virement à la section d'investissement	139 384,33	8 000,000	8 000,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	20 000,00	22 000,00	22 000,00	
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	20 000,00	22 000,00	22 000,00	
TOTAL	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	159 384,33	30 000,00	30 000,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	159 384,33	30 000,00	30 000,00	
_	S DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	496 734,33	366 000,00	366 000,00	

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	366 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Detail du calcul des loite du compte colle (c)				
Montant des ICNE de l'exercice	0,00			
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00			
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- $(4) \ Le \ vote \ de \ l'organe \ d\'elib\'erant porte \ uniquement \ sur \ les \ propositions \ nouvelles.$
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	·		Vote (4)	
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 000,00	6 000,00	6 000,00
7088	Autres produits activités annexes	6 000,00	6 000,00	6 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	350 000,00	360 000,00	360 000,00
752	Revenus des immeubles	341 425,00	351 425,00	351 425,00
753	Reversement taxe de séjour	8 575,00	8 575,00	8 575,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	356 000,00	366 000,00	366 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	356 000,00	366 000,00	366 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	356 000,00	366 000,00	366 000,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	366 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	9 250,00	5 000,00	5 000,00
2181	Installat° générales, agencements	3 000,00	5 000,00	5 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 750,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 500,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	110 134,33	0,00	0,00
2313	Constructions	110 134,33	0,00	0,00
420118	Opération d'équipement n° 420118 (5)	40 000,00	277 275,00	277 275,00
	Total des dépenses d'équipement	159 384,33	282 275,00	282 275,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
Tota	des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	159 384,33	282 275,00	282 275,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		159 384,33	282 275,00	282 275,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	282 275,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

 $^{(4) \} Le \ vote \ de \ l'organe \ d\'elib\'erant porte \ uniquement \ sur \ les \ propositions \ nouvelles.$

⁽⁵⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

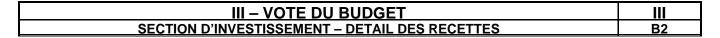
⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	75 000,00	75 000,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	0,00	75 000,00	75 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	177 275,00	177 275,00
1641	Emprunts en euros	0,00	177 275,00	177 275,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	00,0	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	252 275,00	252 275,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 869,80	0,00	00,0
1068	Autres réserves	2 869,80	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	00,0	0,00
Total des recettes financières		2 869,80	0,00	0,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	2 869,80	252 275,00	252 275,00
021	Virement de la section d'exploitation	139 384,33	8 000,00	8 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	20 000,00	22 000,00	22 000,00
28135	Installations générales, agencements,	3 684,00	3 684,00	3 684,00
28154	Matériel industriel	1 790,00	1 790,00	1 790,00
28181	Installations générales, agencements	3 782,00	3 886,00	3 886,00
28182	Matériel de transport	4 293,00	5 81 4 ,00	5 814,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	375,00	375,00
28184	Mobilier	1 390,00	1 390,00	1 390,00
28188	Autres	5 061,00	5 061,00	5 061,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	159 384,33	30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	159 384,33	30 000,00	30 000,00
TOTAL DES	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	162 254,13	282 275,00	282 275,00

	т
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	282 275,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

 $[\]mbox{(4) Le vote de l'organe d\'elib\'erant porte uniquement sur les propositions nouvelles. } \\$

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 420118 (1) LIBELLE : REHAB.EQUI.STRUC.CAMPING

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		49 552,05	a 0,00	277 275,00	b 277 275,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	49 552,05	0,00	277 275,00	277 275,00	0,00
2181 2188	Installat° générales, agencements Autres immobilisations corporelles	47 286,52 2 265,53	0,00 0,00	277 275,00 0,00	277 275,00 0,00	0,00 0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice		
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00		
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00		
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00		

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-277 275,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	2021-12-10
CGCT): 500.00 €	

Procédure	Catégories de biens amortis	Durée	
d'amortissement	Č	(en années)	
(linéaire, dégressif,			
variable)			
L	FRAIS D'ETUDES NON SUIVI DE REALISATION	5	10/12/2021
L	FRAIS DE RECHERCHES ET DE DEVELOPPEMENT	5	10/12/2021
L,	FRAIS D'INSERTIONS NON SUIVIS DE TRAVAUX	5	10/12/2021
L	LOGICIELS, LICENCES	3	10/12/2021
L	PLANTATIONS ARBRES, AGENCEMENT DE TERRAINS	20	10/12/2021
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	25	10/12/2021
L	BATIMENT (AVEC COMPOSANTS) -	40	10/12/2021
	DESAMIANTAGE-DEMOLITION-GROS UVRE		
L	BATIMENT (AVEC COMPOSANTS) - ETANCHEITE	25	10/12/2021
L	BATIMENT (AVEC COMPOSANTS) - COUVERTURE - CHARPENTE	40	10/12/2021
L	BATIMENT (AVEC COMPOSANTS) - MENUISERIES EXTERIEURES	15	10/12/2021
L	BATIMENT (AVEC COMPOSANTS) - MENUISERIES INTERIEURES	10	10/12/2021
L	BATIMENT (AVEC COMPOSANTS) - REVETEMENT DE SOLS	25	10/12/2021
L	BATIMENT (AVEC COMPOSANTS) - PEINTURE EXTERIEURE	15	10/12/2021
L	BATIMENT (AVEC COMPOSANTS) - PEINTURE INTERIEURE	10	10/12/2021
L,	BATIMENT (AVEC COMPOSANTS) - ELECTRICITE	20	10/12/2021
L,	BATIMENT (AVEC COMPOSANTS) -CHAUFFAGE, VENTILATION,	18	10/12/2021
	CLIMATISATION		
L	BATIMENT (AVEC COMPOSANTS) - RESEAUX	20	10/12/2021
L	BATIMENT (AVEC COMPOSANTS) - DIVERS CONSTRUCTIONS	10	10/12/2021
L	INSTATLLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET	10	10/12/2021
L	AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS AUTRES CONSTRUCTIONS : BATIMENTS LEGERS, ABRIS	15	10/12/2021
	MATERIEL INDUSTRIEL	10	10/12/2021
	OUTILLAGE INDUSTRIEL	20	10/12/2021
L .	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET		
L	AMENAGEMENTS DIVERS	15	10/12/2021
L	VEHICULE LEGER DE TOURISME ET PETIT UTILITAIRE, VELOS,	5	10/12/2021
_	SCOOTERS, MOTOS		
L	GROS UTILITAIRES	7	10/12/2021
L	VEHICULES INDUSTRIELS SPECI LOURDS : TONDEUSES	10	10/12/2021
	AUTOTRACTEES, TRACTEURS		
L,	MATERIELS INFORMATIQUES	3	10/12/2021
L	MATERIELS DE BUREAU	10	10/12/2021
L	MOBILIER	10	10/12/2021
L,	COFFRE FORT	25	10/12/2021
L	MATERIELS AUDIOVISUELS	5	10/12/2021
L	MATERIELS SPORTIFS	5	10/12/2021
L	PETIT ELECTROMENAGER	2	10/12/2021
L	GROS EQUIPEMENTS DE CUISINE	10	10/12/2021
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10	10/12/2021
L	CONSTRUCTION SUR SOL D'AUTRUI SUR LA DUREE DU BAIL A	0	10/12/2021
	CONSTRUCTION		

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AP			Montant des CP	
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AP n°1 REHAB.	1 220 000,00	0,00	1 220 000,00	52 112,05	277 275,00	890 612,95
DES						
EQUIPEMENTS						
STRUCTURANTS						
DU CAMPING						
(420118)						

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
. ,		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique pal 2 cl	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT		
	(1)	(2)	Indice (8) Euros		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00			
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00			
TOTAL GENERAL				0,00			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM: Animation.

PM: Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a°: article 3, 1er àlinéa: accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 33 Nombre de membres présents : 30 Nombre de suffrages exprimés : 33

VOTES:
Pour: 33
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 21/01/2022

Présenté par (1) le Maire, A Saint-Jean-de-Luz le 28/01/2022 (1) le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A Saint-Jean-de-Luz, le 28/01/2022 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

	· 1
ARRIBAS-OLANO Patricia	
BADIOLA Jean-Daniel	
BOIVIN Guillaume	
CASTERET Jean Luc	
CHARRIER Nicolas	
CHAUFFARD Beatrice	
COLAS Guillaume	
DARGAINS Sylvie	
DE LARA Manuel	
DE TORREGROSA Delphine	
DEBARBIEUX Yvette	
DUHART Christine	
DUPUY-ALTHABEGOITY Marie-Hélène	
ETCHEVERRY Pello	
ETCHEVERRY-AINCHART Peio	
FOSSECAVE Pascale	
GARRAIALDE BRUNO	
GONZALO Christine	
IRIGOYEN Jean François (Le Maire)	
JOUENNE Loïc	
LAFITTE Pascal	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LAPIX Gaëlle	
LEDESMA Laurence	
LOUBET-LATOUR Charlotte	
MARCILLE Benjamin	
MONIQUE LABATTUT	
MORICE Nathalie	
PEYRELONGUE Serge	
RUSPIL Thomas	
SOREAU Eric	
TINAUD-NOUVIAN Isabelle	
TROUBAT Noémie	
VAQUERO Manuel	

Certifié exécutoire par (1) le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 04/02/2022, et de la publication le 04/02/2022 A Saint-Jean-de-Luz,le 04/02/2022

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : du Conseil municipal de Saint-Jean-de-Luz.

	GET CAMPING MUNICIPAL	IV	
	BP 2022 du 28/01/2022 ARRETE ET SIGNATURES	D3	
D3 – ARRETE - SIGNATURES			
Date de convocation : le 21/01/2022	Contre		
A Saint Jean de Luz, le 28/01/2022 Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session	Présenté par le Maire, Mr IRIGOYIIN Jean-I rançois ion ordinaire		
A Saint Jean de Luz le 28/01/2022 M. ETCHEVERRY Fello Mme MORICE Nations M. dollas Guillaume	Les membres du Conseil Municipal, Mme ARRIBAS-OLANO Patricia M. SOREAU Bije Mme LEDII SI 4.4- Laurence	M. BADIOLA Jean-Daniel Mme DUHART Christine M. CASTERET Jean-Luc	
M. VAQUERO Manuel	Mme. LOUBET-LATOUR Charlotte	Mme. DE TORREGROSA Delphine	
M. RUSPIL Thomas	M.BOIVIN Guillaume	Mme LABATTUT Monique	
M. PEYRELONGUE Se ge Mme GONZALO Christine	Mme CHAUFFARD Béatrice Mme FOSSECAVE Pascale	M. JONENNE Loïc M. MARCULE Benjamin	
Mme DARGAINS Sylvie	Mme TROUBAT Noémie	M. GARRAIALDE Bruno	
M. DE LARA Manuel	Mme TINAUD-NOUVIAN Isabelle	M. CHARRIER Nicolas	
Mm LAPIX Gaelle	M. LAFITTE Pascal	Mme DEBARBIEUX Yvette Debarbueux	
Ame DUPUY-ALTHABEGOITY Marie Hélène	M. EDCHEVERRY-AINCHART Peio	. , ,	
ertifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le//			